



Depuis décembre 2023, les usagers des parkings publics de l'Ouest lausannois disposent de deux nouveaux moyens de paiement de leur temps de stationnement. Développé par la société suisse romande Novapark, le système allPark®, permet de régler le stationnement avec l'application Smartphone, « allPark Clic », disponible sur *Google Play* et *Apple Store*, ou avec la toute nouvelle télécommande allPark® miniClic.

Les usagers des parkings publics de l'Ouest lausannois disposent désormais de nouveaux outils pour le paiement du parking. En décembre 2023, les systèmes de paiement des parkings ont été adaptés à l'arrivée du système **allPark**. Cette démarche permet aux conducteurs, déjà au bénéfice des boîtiers miniClic, de les utiliser désormais sur le district de l'Ouest lausannois.

La télécommande **allPark® miniClic** est un système pratique et efficace permettant le paiement précis basé sur la durée réelle du stationnement. Ce petit boîtier est muni d'une fonction de géolocalisation et détermine la durée maximale du temps de parcage autorisé sur la zone où l'utilisateur se trouve, en prenant en compte les périodes libres. Un simple clic initie le stationnement et un second met fin à la session.

Le boîtier s'acquiert via le lien : <https://hisa-allpark.com/allpark-miniclic/>.

Ce nouveau partenariat avec la société Novapark s'ajoute aux offres mises en place en 2021 avec l'application *Parkingpay*, qui permet la gestion et le règlement du stationnement via smartphone, ou le paiement par l'application Twint.

Avec l'introduction de ce nouvel outil, la POL répond aux besoins des usagers en offrant des solutions pratiques et innovantes. Autres avantages en choisissant un système de paiement dématérialisé, l'automobiliste ne se déplace plus jusqu'au parcomètre et n'a plus besoin de monnaie. Le paiement directement au parcomètre demeure toutefois possible.

